

AFFAIRE N° 12 - ACQUISITIONS DE TERRAINS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants :

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AB 315	214 m <sup>2</sup>	Petite-Ile	S.H.L.M.R.	90 000 F (conforme à l'estimation des Domaines)	Amiable	Habitat social	904-210
AR 162	708 m <sup>2</sup>	Boulevard Vauban	Curatelle aux successions et biens vacants	150 000 F (estimation des Domaines)	Amiable	Réserves foncières	908-210
AT 67	106 m <sup>2</sup>	Ruelle Routier	Curatelle aux successions et biens vacants	45 000 F (estimation des Domaines)	Amiable	Boulevard Sud	901-210

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AW 308-309-310 311-312-313 BC 270-272-273 274-275-276 278-279 BT 422	37 397 m <sup>2</sup>	Ravine de Patates à Durand	Etat	0,50 F/m <sup>2</sup>	Préemption Z.A.D.	Création de la Zone d'Activités	
BN 124	2 880 m <sup>2</sup>	Commune Prima	Curatelle aux successions et biens vacants	6 000 F (estimation des Domaines)	Amiable	Réserves foncières	908-210
BP 313	10 602 m <sup>2</sup>	Bretagne	Société Civile de la Station d'Essais	182 600 F (suivant jugement de fixation des indemnités du 27.05.1987)	Expropriation	Construction de réservoirs d'eau potable	902-210
BZ 732 (partie) CX 732-733 CX 734-735	7 m <sup>2</sup> environ	Montagne	PASTOR Paul Luc	Cession gratuite en échange d'une servitude de passage sur un terrain communal	Amiable	Pan coupé	901-210

Engagements  
budgétaires

000050

Acquisitions de terrains

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
CX 188-190-276 278-282 283-284	17 347 m <sup>2</sup>	Domenjod	Département de la Réunion	1 611 808,18 F (payable en quinze annuités de 198 778,93 F)	Rétrocession amiable après expropriation	Réserves foncières pour habitat social	
DE 2 (partie)	26 m <sup>2</sup>	C.D. 42 - Près du Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon	Département de la Réunion	9 000 F	Amiable	Réalisation d'une encoche pour bus	901-210

Je vous demande, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains, et à verser aux notaires rédacteurs et aux agents immobiliers éventuels les honoraires correspondants.

Je mets cette affaire aux voix.

MONSIEUR MARCEL HOARAU DONNE LECTURE  
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions du Cadre de Vie et des Finances

Elles émettent un avis favorable.

**RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION**

**Le 30 JUIL. 1987**

**Article 3 de la loi n° 82-213 du 2**

~~mars 1982 relative aux droits et~~  
**libertés des Communes, des Départe-  
ments et des Régions**

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

4 abstentions.

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS.